

Propositions

Généraliser l'e-portfolio et créer différents systèmes d'évaluation afin de répondre aux besoins des élèves, des enseignants et des parents

- Diversifier les méthodes et supports d'évaluation ;
- Favoriser l'évaluation formative et le développement de supports numériques adaptés,
- Favoriser l'auto-évaluation des élèves et l'élaboration de logiciels adaptés,
- Généraliser l'e-portfolio : conceptualisation de la démarche, production d'un cahier des charges sur la mise en œuvre des e-portfolio du primaire à l'université.

VI-6 Former aux pratiques innovantes par la recherche

VI-6-1 Une formation plus adossée à la recherche

Le fossé séparant chercheur et enseignant représente un obstacle majeur à l'innovation dans les pratiques des enseignants. L'intégration des IUFM dans les universités représente une formidable opportunité pour mettre en place une recherche-action contextualisée et faire émerger ainsi des pratiques efficaces.

Un fossé chercheurs-enseignants préjudiciable pour l'École

En France, depuis la loi du 25 avril 2005, les IUFM ont changé de statut et sont devenus des écoles internes à l'université qui les a intégrés. Cette obligation (pour une harmonisation européenne) a une conséquence très positive : elle va rapprocher enseignants et chercheurs. Ainsi, **selon la circulaire du 23 décembre 2009, une initiation à la recherche doit être offerte à chaque étudiant**, et doit se traduire par la réalisation d'un travail de recherche individuel ou collectif.

Jusqu'à aujourd'hui, le cycle de vie de la recherche se termine le plus souvent par la publication des résultats. Les nombreux travaux de recherche (sur l'« effet enseignant », l'« effet établissement »... et beaucoup d'autres thèmes) et les progrès des sciences de l'apprentissage restent méconnus : selon l'expert en neurosciences Bruno Della Chiesa³⁷⁶, il serait par exemple nécessaire de former les enseignants afin qu'ils soient au courant des progrès des neurosciences : cela éviterait de maintenir un système scolaire qui fonctionne sur des « neuromythes »... **En empêchant d'aller au-delà des convictions, le fossé séparant la recherche pédagogique et les pratiques d'enseignement est un obstacle majeur à l'innovation.**

Il serait donc essentiel de continuer d'intensifier les relations entre enseignants et recherche afin que l'École réponde au mieux aux besoins des élèves et développent des modèles d'apprentissage pertinents, en phase avec les progrès des sciences.

³⁷⁶ OCDE (2007). Bruno Della Chiesa. Comprendre le cerveau : naissance d'une science de l'apprentissage. En ligne. Consulté le 24 février 2012 <http://www.oecd.org/dataoecd/10/25/40583325.pdf>

Bulletin Officiel 7 janvier 2010³⁷⁷ (Circulaire du 23-12-2009)

« Il ne saurait y avoir de master sans un adossement à une ou des équipes de recherche reconnues et un apprentissage de la démarche scientifique, de sa méthodologie et des formes de son transfert. Cette formation visera à :

- Offrir à chaque étudiant une initiation à la recherche, qui devra se traduire par la réalisation d'un travail de recherche individuel ou collectif. Cette dimension doit faire partie du bagage du futur professionnel afin de lui donner les moyens d'analyser et de faire évoluer ses pratiques tout au long de sa carrière, en prenant en compte les évolutions scientifiques et sociétales. Elle doit aussi contribuer à ce que ne se réduise pas le vivier des étudiants désireux de poursuivre leur formation au-delà du master et de se diriger vers les métiers de la recherche. À ce titre, **elle constituera une composante essentielle de la formation des candidats se destinant au concours de l'agrégation** ;
- Permettre à chaque étudiant une lecture informée et critique des travaux scientifiques propres à éclairer ses futures pratiques professionnelles.

Créer une recherche-action contextualisée

Selon les travaux de l'OCDE (Sophie Vayssettes³⁷⁸), **les enseignants qui ont été formés à la recherche gardent ce goût pour la recherche.**

Ainsi, **en Finlande (comme à Shanghai), les enseignants sont formés à la recherche-action très tôt dans leur cursus** : ils se forment continuellement et sont à même de trouver la meilleure solution pour chaque élève qui leur est confié. Leur formation se termine par la rédaction d'un mémoire de master professionnel qui permet de donner aux enseignants un statut d'enseignant-chercheur.

Selon Patrick Rayou³⁷⁹, professeur à l'Université Paris 8, la masterisation implique, pour les candidats aux métiers de l'enseignement, la **rédaction de mémoires sur le métier : c'est un très bon moyen de mettre en place de la recherche-action contextualisée** et ainsi d'éclairer les pratiques professionnelles. **Cette réforme pourrait permettre de donner à nos enseignants un statut d'enseignant-chercheur, mais nécessite une harmonisation entre les universités.** En effet, comme le souligne le rapport de Jean-Michel Jolion³⁸⁰ sur la masterisation de la formation des enseignants, la différence de place laissée à la recherche varie grandement selon les universités : « très schématiquement, **le volume horaire consacré à cette activité varie de 30 à 180 heures sur les deux années de master**, et la prise en compte dans les ECTS³⁸¹, de 10 à 33 (sur les 120 crédits du master) ».

³⁷⁷ http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/rubrique-bo.html?cid_bo=50134

³⁷⁸ Sophie Vayssettes. Analyste programme international pour le suivi des acquis des élèves Auditionnée le 9 janvier 2012.

³⁷⁹ Patrick Rayou. La masterisation peut-elle favoriser l'articulation entre recherche en éducation et formation des enseignants ? En ligne. Consulté le 24 février 2012
<http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=3832&ptid=5&cid=3070>

³⁸⁰ Jean-Michel Jolion (2011). Masterisation de la formation initiale des enseignants, enjeux et bilan.

³⁸¹ Le Système Européen de transfert d'unités de cours capitalisables (European Credit Transfer System - ECTS) : échelle commune permettant de mesurer, en unités de cours capitalisables, votre charge de travail requise pour accomplir des unités de cours.

Propositions

Favoriser la formation par la recherche et développer la recherche sur le numérique éducatif en définissant un quota horaire minimal et un crédit e-éducation État-université-Entreprise

- Investir dans un crédit e-éducation État-université-Entreprise afin de développer et fédérer la recherche sur le numérique éducatif,
- Intensifier la place de la recherche dans le cursus de formation des enseignants,
- Mettre un quota horaire minimum dédié à la recherche dans toutes les universités,
- Propager les résultats de la Recherche sur les atouts de l'utilisation pédagogique des TICE,
- Permettre l'accessibilité des mémoires des étudiants, en respectant les droits d'auteur.

VI-6-2 Former les enseignants à des usages innovants en s'appuyant sur la Recherche et le privé au sein de laboratoires spécifiques

Seul un travail collaboratif entre enseignants, chercheurs et industriels permettra de mettre en œuvre des enseignements véritablement innovants et efficaces.

L'utilisation des outils numériques avec des pratiques « traditionnelles », frontales, n'améliore pas les résultats scolaires : les enseignants doivent donc adopter des pratiques innovantes. **Tous les enseignants n'étant pas innovants, les formateurs d'enseignants doivent donner des modèles et l'institution doit faciliter le « pillage » des bonnes idées.**

De plus, les enseignants doivent former les élèves au monde actuel et futur et donc être au courant des nouveaux outils et nouveaux usages.

Une formation pertinente des étudiants aux métiers d'enseignant demande par conséquent, une recherche collaborative au long cours associant, au sein de groupes spécifiques, des chercheurs, des spécialistes des disciplines enseignées et des enseignants en poste : « ces groupes permettraient d'expérimenter des dispositifs et agencements, et d'en analyser les effets, dans un aller-retour permettant de les rendre suffisamment consistants pour les apprentissages. »

Il est ainsi nécessaire de rapprocher quatre mondes qui s'ignorent pour l'instant :

- **Celui de la très grande majorité des enseignants** qui suivent à distance les nouveaux usages sans se les approprier.
- **Celui des enseignants innovants** qui investissent temps et énergie pour tenter des expériences limitées, mais généralement pertinentes au point de vue des apprentissages des élèves.
- **Celui des chercheurs universitaires** qui étudient les moindres paramètres susceptibles d'améliorer l'usage des technologies numériques, qui sont à l'affût de toutes les évolutions technologiques et des nouveaux usages qui en découlent,
- **Celui du privé** qui détient les évolutions technologiques.

L'intégration des IUFM dans les universités représente un vrai plus pour le rapprochement du monde enseignant et du monde de la recherche.

Le rôle des universités dans l'intégration des TICE dans les Écoles Finlandaises³⁸²

Les universités ont très tôt formé des pôles de recherche entièrement dédiés à la question de l'intégration des TICE dans la formation des enseignants. Depuis 1986, **le gouvernement attend des grandes universités des rapports réguliers sur les stratégies à mettre en place dans l'université pour l'intégration des outils numériques dans le système éducatif. Cela a conduit à la formulation d'une stratégie globale pour le pays en 2009.** Le *National Board of Education* qui a un rôle de coordinateur, a adopté en 2011 un plan intitulé « *learning and competence 2020* », qui reconnaît **la maîtrise des outils numériques comme compétence fondamentale à chaque échelon, depuis le primaire jusqu'à l'université**, et dessine les grandes lignes de ce qui est attendu des élèves à chaque échelon. La qualité de ces recherches finlandaises est validée au niveau européen, puisque les équipes de recherche de l'université d'Helsinki ont participé activement à des projets comme le GRID (sur les meilleurs pratiques pédagogiques dans les sciences au niveau européen), ou le *EuSTD-web*, projet pour l'intégration des outils numériques dans les sciences. L'université d'Helsinki (UH) possède un département pour la formation des professeurs : les enseignants sont formés aux TICE via des docteurs et des enseignants chercheurs très à l'aise avec les outils et usages du numérique. **La formation continue des enseignants se fait en coordination avec des structures du secteur privé** : les centres de formation pour les entreprises offrent en effet déjà des services très efficaces et très professionnalisant pour l'acquisition de compétences dans le domaine des TICE.

Propositions

Créer, dans chaque académie, un espace public/privé de recherche-action type « Educ-Lab » dans le domaine numérique

- Création de centres de recherche afin de relier les travaux de recherche, les pratiques des enseignants, leur formation et assurer une interface avec les entreprises souhaitant développer des projets dans les Écoles.

VI-7 La formation des enseignants à l'utilisation pédagogique des TICE

VI-7-1 Une forte présence des TICE dans les instituts de formation étrangers

Tous les pays d'Europe du Nord ont réellement investi dans la formation aux outils et usages du numérique de leurs enseignants. Ils sont ainsi convaincus à plus de 70% des atouts du numérique dans les apprentissages des élèves.

Tous les pays de l'OCDE ont donné aux outils numériques, une large place dans la formation des enseignants.

³⁸² Poussereau Mathieu. Master Affaires publiques. Sous la coordination de la Fabrique Spinoza.